

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique
CARD (Task Force Riz R.D.Congo)

STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE II (SNDRII)

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET A LA VULGARISATION DANS LA FILIERE RIZ

Note conceptuelle

« NOVEMBRE 2023 »

Fiche Synoptique

Intitulé : PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET A LA VULGARISATION DANS LA FILIERE RIZ

Maître d'ouvrage : MINAGRI

Maître d'œuvre : PNR

Localisation : 17 pôles

Durée : 5 ans renouvelables

Budget Total : **9.597.500 USD**

Source de financement : Gouvernement et Partenaires Techniques et Financiers

Objectif général :

Le projet vise à : « **Contribuer à l'amélioration de la productivité et des revenus des producteurs de riz** ».

Objectifs spécifiques

OS1 : Appuyer le développement des innovations technologiques

OS2 : Appuyer la vulgarisation des innovations technologiques dans la zone de production

Résultats attendus

- ✓ Les Technologies existantes sont identifiées La multiplication de semences certifiés est effective
- ✓ Les Innovations technologiques résilientes sont développées Les
- ✓ Innovations technologiques sont vulgarisées
- ✓ Les innovations technologiques sont adoptées

Risques majeurs et action de mitigation

- Faire un plaidoyer auprès:
 - du MINIFIN
 - des parlementaires (chambres haute et basse)
- Sensibiliser et informer les acteurs de la filière Riz
- Diversifier les sources de financement.

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET A LA VULGARISATION

DANS LA FILIERE RIZ

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION STRATEGIQUES DU PROJET

La République Démocratique du Congo (RDC) s'est dotée d'une vision prospective à long terme pour son développement, par l'élaboration en 2020 du Plan National Stratégique de Développement (PNSD) Economique et Social à l'horizon 2050. Par cette vision stratégique globale, le Gouvernement Congolais entend hisser progressivement le pays au niveau des pays à revenu intermédiaire, puis, au niveau des pays aux pays émergents d'ici 2030 et enfin au niveau des pays développés en 2050.

En effet, de par son potentiel agricole évalué à 80.000.000 ha de terres arables et le dynamisme de sa population dont 70% vit en milieu rural et tributaire des activités agricoles lui fournissant au quotidien la quasi-totalité de sa nourriture et de son revenu ou moyens d'existence, la RDC ne manque de rien pour réaliser cette vision holistique.

Outre ces avantages, les ménages ruraux (population) bénéficient de trois grandes zones climatiques à savoir : le climat équatorial au nord et au centre avec une répartition des pluies couvrant 9 à 12 mois, le climat tropical avec une répartition des pluies couvrant 5 à 7 mois et enfin le climat des montagnes¹ (2) apparenté au climat équatorial avec une pluviométrie couvrant 9 à 12 mois par an, la RDC est partie pour faire de ce pays un grenier de l'Afrique et du monde. Le réseau hydrographique disséminé à travers tout le territoire national est aussi l'un des avantages dont bénéficie la population dans son vécu quotidien, avantage qui lui facilite l'exploitation des différentes cultures vivrières notamment le riz.

Le riz occupe une place importante parmi les spéculations cultivées en RDC. Il est la 2^{ème} céréale après le maïs tant du point de vue des superficies que de la production et le pays bénéficie de plusieurs programmes et projets en cours d'exécution.

Avec son adhésion à l'initiative CARD en 2008, la RDC a élaboré la Stratégie Nationale du Développement de la Riziculture dont l'objectif global est d'augmenter de façon significative la production rizicole et d'en améliorer la qualité. Cependant, les conflits de compétence ainsi que le manque de collaboration entre différents acteurs et structures impliqués dans le secteur sont vécus au quotidien et ne jouent pas en faveur de l'essor du secteur rizicole. L'absence d'une loi et d'une politique semencières adaptées en est la cause profonde qui gangrène le secteur.

Le projet d'Appui au Développement des Innovations Technologiques et à la Vulgarisation est en étroite ligne avec les objectifs de la stratégie nationale de développement de la riziculture qui vise à doubler la production actuelle du riz et à faire de la RDC un grenier à riz à l'horizon 2030.

Aussi, il rencontre les objectifs du développement durable :

- Eradication de la pauvreté (ODD 1) ;
- Lutte contre la faim (ODD 2) ;
- La bonne santé et le bien être (ODD 3) ;
- Lutte contre le changement climatique (ODD 13).

Au regard de la faible productivité et du faible revenu des producteurs, le présent projet est une opportunité d'identifier les technologies existantes, de développer les technologies résilientes et d'assurer leur vulgarisation afin d'améliorer les gaps.

2. Zones intervention potentielles et les groupes cibles

Les innovations technologiques seront développées dans les Centres et Stations INERA, les Stations et Antennes PNR et seront vulgarisées à travers les canaux tels que les parcelles de démonstration, journées « porte ouverte », radio, affiches, fiches techniques, télévision, réseaux sociaux dans les zones du projet auprès des utilisateurs finaux (producteurs, transformateurs, semenciers, fabricant, consommateurs, etc.)

3. Objectifs principaux du projet et résultats attendus

3.1. Objectif global

Le projet vise à : « **Contribuer à l'amélioration de la productivité et des revenus des producteurs de riz** ».

3.2. Objectifs spécifiques

Pour contribuer à atteindre l'objectif général du projet, il a été retenu deux objectifs spécifiques à savoir :

OS1. Appuyer le développement des innovations technologiques

OS2. Appuyer la vulgarisation des innovations technologiques dans la filière

4. Description des activités par résultat et par composante

Composante 1 : « Appui au développement des innovations technologiques. »

Dans cette composante, il s'agira d'identifier les technologies existantes et de développer les technologies résilientes

Concrètement, ceci passera par faire une revue documentaire sur les technologies existantes et l'identification des technologies existantes.

L'atteinte de cet objectif passera par la réalisation des résultats ci-dessous :

- Les technologies existantes sont identifiées
- Les innovations technologiques résilientes sont développées

La réalisation de ces résultats passera par la mise en œuvre des activités ci-dessous :

Tableau 1 : **Activités à mettre en œuvre dans la composante 1**

Composantes	Résultats	Activités
Appui au développement des innovations technologiques.	R1.1. Les Technologies existantes sont identifiées	A1.1.1. Faire une revue documentaire sur les technologies existantes
		A.1.1.2 Organiser des missions d'identification des technologies existantes
	R.1.2. Innovations technologiques résilientes sont développées	A1.2.1. Faire le plaidoyer/lobbying pour faciliter l'accès aux ressources Financières
		A.1.2.2. Renforcer les capacités techniques de la recherche
		A1. 2.3 Acquérir les équipements performants

Composante 2. « Appui à la vulgarisation des innovations technologiques dans la filière »

Dans cette composante, il s'agira de vulgariser les Innovations technologiques. Concrètement, ceci passera par la vulgarisation et l'adoption des innovations technologiques.

La réalisation de ces résultats passera par la mise en œuvre des activités ci-dessous :

Tableau 2 :

Composante	Résultats	Activités
Appui à la vulgarisation des innovations technologiques dans la filière	R2.1. Les innovations technologiques sont vulgarisées	A.21.1. Renforcer les capacités des vulgarisateurs
		A.2.1.2 Elaborer les outils de vulgarisation
		A.21.3 Organiser les sessions de formations en faveur des riziculteurs
	R2.2. Les innovations technologiques sont adoptées	A.2.2.1 Faire le suivi d'adoption auprès des utilisateurs
		A.2.2.2 Promouvoir

		l'utilisation des innovations travers le NTIC
--	--	---

Composante 3 : « Gestion du projet »

Cette composante a pour objectif de garantir la gestion du projet de manière à ce que la coordination ait les moyens logistiques qui lui permettront un bon fonctionnement. Il s'agit concrètement de renforcer les capacités techniques et managériales de l'équipe du projet et de mettre à sa disposition tous les moyens tant financiers que matériels en quantité suffisante et en temps opportun. L'atteinte de cet objectif passera par la réalisation des résultats suivants :

- R 3.1. : La coordination du projet est assurée
- R 3.2 : Les moyens logistiques et opérationnels sont disponibles

La réalisation de ces résultats passera par la mise en œuvre des activités reprises dans le tableau 3 ci-dessous :

Tableau 3 : **Activités à mettre en œuvre dans la composante 3**

Composante	Résultats	Activités
Gestion du projet	R3.1. : La coordination du projet est assurée	Activité 3.1.1. : Mettre en place une équipe de gestion du Projet au sein du PNR
		Activité 3.1.2. : Renforcement des capacités l'équipe de gestion du projet ;
		Activité 3.1.3 : Assurer le bon fonctionnement du projet
	R 3.2 : Les moyens logistiques et opérationnels sont disponibles	Activité 3.2.1 : Acquérir les équipements du bureau
		Activité 3.2.2 : Acquérir le matériel roulant

5. Stratégie de mise en œuvre du Projet

Le Projet sera mis en œuvre suivant une approche participative qui implique tous les acteurs de la filière semencière (public et privé). Les acteurs identifiés et agréés vont bénéficier d'un renforcement des capacités. La semence produite sera versée dans le circuit de commercialisation à travers les réseaux des boutiques de semence.

6. Gestion du Projet

Sur le plan institutionnel, le projet dépendra du Ministère de l'Agriculture qui travaillera en collaboration avec celui de la Recherche Scientifique. Une unité de gestion du projet sera mise en place avec à sa tête un coordonnateur. Il sera secondé par les cadres techniques, administratifs et financiers.

Au niveau de l'exécution du projet, il y aura :

- Une équipe légère de gestion des composantes ;
- Une équipe composée de membres de la Task force Riz pour le suivi-évaluation.

7. Budget

Tableau 4: **Budget du Projet**

Composantes	Résultats	Activités	Coût/\$
Appui au développement des innovations technologiques.	R1.1. : Les Technologies existantes identifiées sont	A1.1.1. Faire une revue documentaire sur les technologies existantes	25.000
		A.1.1.2 Organiser des missions d'identification des technologies existantes	375.000
	R.1.2. Innovations technologiques résilientes sont développées	A1.2.1. Faire le plaidoyer/lobbying pour faciliter l'accès aux ressources Financières	25.000
		A.1.2.2. Renforcer les capacités techniques de la recherche	750.000
		A1. 2.3 Acquérir les équipements performants	2.500.000
Appui à la vulgarisation des innovations technologiques dans la filière	R2.1. Les Innovations technologiques sont vulgarisées	A. 21.1. Renforcer les capacités des vulgarisateurs	1.000.000
		A.2.1.2 Elaborer les outils de vulgarisation	250.000
		A.21.3 Organiser les sessions de formations en faveur des riziculteurs	2.550.000
	R2.2. Les innovations technologiques sont adoptées	A .2.2.1 Faire le suivi d'adoption auprès des utilisateurs	375000
		A2.2.2 Promouvoir l'utilisation des innovations travers le NTIC	875.000
			8.725.000

Gestion du projet (10%)	872.500
Coût total du projet	9.597.500

8. Suivi-Evaluation

Pour permettre le suivi-évaluation du projet, un état des lieux du dispositif de Système de Suivi et Evaluation existant sera organisé pour pouvoir identifier les domaines qui nécessitent une amélioration et de concevoir un plan d'action pour y remédier. Puis, un choix des méthodes et les outils de collecte de données sera effectué. Les données collectées seront traitées, analysées pour évaluer les progrès et les résultats obtenus.

Ensuite, les résultats obtenus doivent être communiqués et servir de moyens de prise de décision. On veillera à ce que les données collectées soient fiables, valides et pertinentes.

Le suivi concernera aussi bien les exécutions physiques, les exécutions financières, ainsi que la dimension temporelle. Pour ce faire, une matrice des activités sera mise en place et régulièrement renseignée par une équipe constituée des membres de la Task force Riz.

9. Risques

Les risques qui pourraient impacter négativement sur le projet ont été identifiés et analysés et les résultats montrent qu'ils sont négligeables. Toutefois les mesures d'atténuation de ces risques sont reprises dans le tableau ci-dessous

Tableau 6 : **Mesures d'atténuation et appréciation des risques identifiés**

Risques identifiés	Mesures de mitigation	Appréciation
Insécurité	Renforcer les capacités des FDS Promouvoir le dialogue social Faire un plaidoyer auprès des leaders coutumiers	N
Instabilité politique	Promouvoir un dialogue social Faire un plaidoyer auprès des leaders politiques	N
Non implication du Ministère de Finance	Faire un plaidoyer auprès du MINIFIN	N
Non implication des acteurs	Multiplier des actions de sensibilisation, de formation et d'information	N
Lourdeur administrative	Faire un plaidoyer auprès des parlementaires (chambres haute et basse)	M

Manque de volonté politique	Faire un plaidoyer auprès des décideurs politiques	N
Non appropriation du projet par les acteurs	Sensibiliser et informer les acteurs	N
Fonds non disponibles en temps voulu et en quantité suffisante	Diversifier les sources de financement	N
<i>Appréciation globale des risques</i>		<i>N</i>

N : Négligeable ; M : marginal ; S : substantiel ; H : Haut

La non appropriation du projet par les autorités compétentes (ministère de tutelle) ne facilitera pas la mise en œuvre du projet.

La mise à disposition tardive de fonds (trésor public, autres bailleurs) compromettra sans nul doute l'atteinte des résultats du projet.

Aléas climatiques ;

Insécurité.

10. Cadre logique

Tableau 7 : **Cadre logique**

Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement vérifiables (IOV)	Source et moyen de vérification	Hypothèse critique
OG : « Contribuer à l'amélioration de la productivité et des revenus des producteurs de riz ».	Taux d'amélioration du niveau de vie des producteurs de semences	Rapport du projet Rapport d'évaluation finale du projet	Volonté politique Insécurité Bon fonctionnement des services techniques d'encadrement Non implication des acteurs
OS1 : OS1. Appuyer le développement des innovations technologiques	Nombre des innovations technologiques développées	Rapport annuel du projet Rapport annuel des institutions de recherche	Insécurité Instabilité politique
OS2. Appuyer la vulgarisation des innovations technologiques dans la zone de production	Nombre de producteurs touchés par les innovations	Rapport annuel du projet Rapport annuel de service de vulgarisation	Insécurité Instabilité politique
R1.1. Les Technologies existantes sont identifiées	Nombre de Technologies existantes identifiées	Rapport annuel du projet Rapport annuel de la recherche	Insécurité Instabilité politique
R.1.2. Innovations technologiques résilientes sont développées	Nombre Innovations technologiques résilientes développées	Rapport annuel du projet Rapport annuel de service de la recherche	Fonds non disponibles en temps voulu et en quantité suffisante Manque de volonté politique Non appropriation du projet par les acteurs
R2.1. Les Innovations technologiques sont vulgarisées	Nombre de sessions de formation organisées	Rapport annuel du projet Rapport annuel de service de vulgarisation	Fonds non disponibles en temps voulu et en quantité suffisante

R2.2. Les innovations technologiques sont adoptées	Taux d'adoption des innovations technologiques	Rapport d'enquête du Service national des statistiques agricoles	Fonds non disponibles en temps voulu et en quantité suffisante
Activités			Fonds non disponibles en temps voulu et en quantité suffisante